



FLASH OÉRIN

PETIT BULLETIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Octobre 2022# N°4



Aussois, village-station en Vanoise

Edito du Maire, Stéphane BOYER

Après la crise sanitaire liée à la COVID-19, qui nous a particulièrement impactée en 2020 et 2021, une nouvelle crise, celle-ci économique et énergétique se profile à l'horizon.

Gageons que collectivement nous saurons là encore faire face, chacun à son niveau : particuliers, entreprises, collectivités pour mettre en place des actions petites ou grandes et passer le cap. Car comme l'écrivait le philosophe grec Socrate : «Ce qui fait l'homme, c'est sa grande faculté d'adaptation».

S'adapter, c'est ce qu'a fait l'équipe des agents communaux depuis un an face aux difficultés de recrutement pour les postes de responsable des services techniques et d'agent comptable, qu'ils en soient ici remerciés. Cet édito est l'occasion pour moi, de vous annoncer le recrutement de Caroline le Bihan au poste d'agent comptable et de Gilles Fasola au poste de responsable des services techniques. Nous leur souhaitons la bienvenue.

A l'office du Tourisme les dossiers avancent aussi. Alexia Lombard, Community manager, a été promue responsable de site pour Aussois. Elle aura en charge le fonctionnement du bureau d'information touristique, l'animation, la communication, ce sera l'interlocutrice privilégiée pour les socioprofessionnels du village. Elle sera d'ailleurs présente sur le stand de LVO au Roc d'Azur afin de mettre en avant la destination Aussois, hiver comme été.

Cet été une réflexion sur le positionnement « village station des familles » a également été mise en œuvre. Pour ce travail très important, nous avons tenu à associer l'ensemble des socioprofessionnels qui ont pu s'exprimer au travers d'un questionnaire, nous avons été la seule station à mener ce travail de concertation. Si chacun s'accorde à reconnaître que le positionnement «village station des familles» correspond bien à notre destination il pouvait sembler réducteur. Dans quelques mois il sera présenté le rendu de l'étude et tout sera mis en œuvre pour conquérir de nouveaux marchés. En fin d'année, le nouveau site internet de l'office du Tourisme sera lui aussi opérationnel, avec une url dédiée, qui sera certainement plus efficace en termes de communication et de commercialisation. A suivre donc.

La Société Parrachée Vanoise

La saison d'été, malgré des conditions météo particulières, permet, à la Société Parrachée Vanoise de tirer un bilan positif de ses activités. En effet, le camping a connu un remplissage optimum en juillet et août, la piscine a enregistré de fortes périodes d'affluence et des activités bien suivies (bébé nageurs, aquagym, soirées «Zen,» yoga), télésiège du Grand Jeu, ouvert 6 jours par semaine, a enregistré une fréquentation correcte... Toutefois, la fréquentation de notre village-station est moins bonne que l'été précédent avec une baisse d'activité sur la base de loisirs par exemple. Mais, Aussois reste une destination phare de Haute Maurienne Vanoise.

D'autre part, la Société Parrachée Vanoise prépare activement la saison d'hiver. Parmi les travaux engagés : le démontage du télésiège de la Combe, vieillissant, qui représente un coût de remise à niveau important, l'amélioration du parc ludique de l'Eterlou et le renforcement du réseau « neige de culture » entre l'Usine à neige et le sommet de l'Ortet. Ce chantier répond à plusieurs objectifs : optimiser le réseau en divisant par 10 le besoin en air, le renforcer avec des enneigeurs dernière génération pour un vrai gain énergétique.

Le dossier du télésiège de la



Dessin original des premiers numéros

Fournache est, quant à lui, en attente du jugement du tribunal Administratif, alors que le dossier technique du remplacement du télésiège de Plan sec est à ce jour finalisé. La phase de concertation avec les propriétaires est à concrétiser. Concernant la crise énergétique, la Société Parrachée Vanoise, sera impactée par la hausse des tarifs de l'électricité et devra faire des choix pour optimiser certains coûts. Mais cela ne se fera pas au détriment de l'ouverture de la station qui aura lieu du 17 décembre 2022 au 10 avril 2023 comme prévu.

Les forfaits saison sont en vente jusqu'au 31 octobre 2022 à tarif préférentiel sur internet selon la même configuration que l'année précédente : Fin de validité avril 2023.

La vente de forfaits en tarification dynamique pour la saison d'hiver laisse penser que l'envie de ski est bien présente et présage une belle saison.

EN BREF

LA PAROLE À DEUX AUSSOYENS
Solidarité UKRAINE : tous nos remerciements.

Merci à tous les habitants d'Aussois (et ceux des villages proches) qui ont été nombreux à nous confier des jouets et des affaires scolaires pour les enfants ukrainiens, réfugiés à la frontière polonaise.

Sachez que sur place, tous ces dons ont été fortement appréciés, spécialement au centre d'accueil de Przemysl.

Ils ont contribué à redonner un peu d'espoir et de sourires aux enfants dont les regards exprimaient un triste désarroi. Et puis, nous avons eu des dessins d'enfants aussoyens que nous avons affichés et remis à des enfants au centre d'accueil. En retour les enfants ukrainiens nous ont remis leurs propres dessins que nous avons précieusement ramenés avec nous.. l'effet «Colibri» se met en mouvement grâce à chaque petit geste.

Le label Famille Plus renouvelé pour 3 ans

L'audit de renouvellement du label Famille Plus a eu lieu les 18 et 19 juillet 2022 à Aussois.

Le Comité National de Gestion Famille Plus s'est réuni le 14 septembre 2022 pour instruire les candidatures de renouvellement au label Famille Plus. Après examen de notre dossier et sur proposition de la Commission ANMSM «Famille Plus Montagne», la station d'Aussois a obtenu son attestation de renouvellement du label pour une durée de trois ans.

L'attribution du label témoigne de l'engagement de notre commune dans une démarche d'amélioration continue. Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs mobilisés qui ont contribué au succès du renouvellement.



TRAVAUX

Gagner en sécurité, améliorer l'espace public, réduire les dépenses d'énergie grâce à l'isolation... des travaux nécessaires.



Rue de la Vilette

Les travaux Rue de la Vilette ont débuté début septembre pour une durée de 8 semaines.

Le chantier comprend :

- 1/ d'une part le traitement de tous les réseaux avec l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques afin de les sécuriser, la mise en séparatif du pluvial et des eaux usées, le remplacement total des réseaux d'eaux usées et surtout d'eau potable, la modernisation des raccordements ;
- 2/ d'autre part, l'amélioration des circulations piétonnes avec l'élargissement des trottoirs existants et leur traitement de surface.

Le chantier est programmé en 3 phases :

- Une 1ère phase de 4 semaines depuis le carrefour rue de la Vilette / Route de Cottériat jusqu'à la Rue de l'Artisanat.
- Une 2ème phase depuis la Rue de l'Artisanat jusque devant le parvis de l'Église.
- Une 3ème phase au printemps 2023 pour la pose des enrobés.

Réfection des chaussées

En octobre, des travaux de reprise de chaussée sont prévus Rue du Coin et Route de la Buidonnière.

PITEM

D'ici fin octobre, les travaux dans les trois salles qui composent le futur espace de médiation culturelle au Fort Victor-Emmanuel seront terminés. Le coût de cette opération est financé à 85% par l'Europe. Sur les Batteries Hautes, des travaux de confortement en maçonnerie et d'étanchéité de la voûte seront réalisés au printemps 2023. Ce nouvel espace muséographique devrait ouvrir ses portes pour la prochaine saison estivale.



Schéma directeur de l'eau potable

Une étude pour maîtriser et mieux connaître la ressource en eau et son utilisation est en cours. Elle est financée à 50% par l'Agence de l'Eau.

Changement des menuiseries à l'école et à la Mairie

Afin de permettre une meilleure isolation et ainsi une économie d'énergie, 80% des menuiseries ont été remplacées. L'État a apporté son soutien financier à hauteur de 60%.

CADRE DE VIE

Entre traitement des déchets, cultiver son jardin et l'embellissement d'une zone, Aussois oeuvre pour un meilleur cadre de vie.

Pourquoi des composteurs collectifs ?

Le traitement des ordures ménagères génère d'importants coûts économiques et écologiques liés au transport, à l'incinération et à l'enfouissement. La diminution du volume traité est donc primordiale pour répondre aux attentes environnementales actuelles. Afin d'avancer sur cette voie, à l'initiative des habitants de la vallée, le SIRTOM met en place des composteurs collectifs. Après celui de l'OPAC-Longecôte en 2021, un deuxième site a été installé et inauguré au mois de mai. Situé dans la rue de la Villette à l'initiative d'habitants de la Roche Chevière, sa proximité avec le cœur du village lui confère un grand intérêt : cela lui permet de bénéficier d'une grande visibilité auprès des habitants. Outre les intérêts socio-économiques précédemment mentionnés, cela renvoie également une image dynamique de notre village auprès des nombreux vacanciers présents. Si vous souhaitez participer au fonctionnement du composteur, vous pouvez vous rapprocher des deux personnes référentes de l'installation, Camille Douchet et Estelle Munnia. Une à deux fois par an, le SIRTOM propose également une formation d'une journée mêlant théorie et pratique sur le fonctionnement et la gestion du compostage.

Le dispositif des jardins communaux

La mise à disposition de parcelles communales situées

dans les zones de jardins a été reconduite cette année. A destination des habitants d'Aussois ne bénéficiant pas de terrain propice à la culture maraichère, quatre familles ont pu bénéficier cette année de ce dispositif sur les secteurs de l'Artisanat et du Plan Champ. Après exposition des modalités d'attribution et signature d'une convention d'occupation de trois ans, bêchage et fertilisation des sols, d'anciennes parcelles autrefois cultivées ont ainsi pu se voir ornées de nombreux légumes à la faveur d'un été propice à la culture en montagne. En parallèle, tout propriétaire soucieux de la valorisation de la terre, et souhaitant faire profiter un tiers d'un potager inutilisé, peut prendre contact avec la mairie pour recensement.

La zone artisanale et agricole s'embellit !

Pas toujours facile de concilier l'activité professionnelle, le rangement des lieux, l'esthétique des bâtiments... pourtant, tous nos visiteurs ont immédiatement remarqué que peu à peu les façades de la zone artisanale/agricole, ainsi que celle de la Miellerie, étaient crépies. D'autres ont déjà manifesté leur intention dès l'an prochain de faire de même, de sorte que peu à peu ce secteur s'intègre dans la volonté de notre village de soigner son environnement pour l'accueil de nos touristes. C'est aussi un vif contentement pour les aussoyens, et bien entendu les propriétaires des lieux au quotidien. Un effort visible de rénovation qui doit être souligné..

ENFANCE

Quoi de neuf à l'école ?

La rentrée des classes est toujours un moment important et émouvant pour les enfants, mais c'est aussi un bel instant pour se retrouver entre parents réunis devant la cour de l'école. Pour cette rentrée 2022-2023, ce sont 62 écoliers répartis de la façon suivante qui ont retrouvé leurs petits camarades :

16 enfants en maternelle

23 enfants en CP-CE1-CE2 et 23 enfants en CM1-CM2.

Dans la continuité de l'effort fait par la commune, le mobilier des deux classes primaires a été totalement renouvelé, soit cinquante tables et chaises adaptées à nos petits écoliers. La rénovation des locaux se poursuit avec le changement des menuiseries extérieures et la pose de vitrages isolants anti UV complété par des volets roulants solaires.

La garderie communale augmente son nombre de places

A ce jour, 21 enfants sont nés entre 2020 et 2022. Une majorité d'entre eux fréquente «L'Île aux Croës», notre garderie communale agréée CAF. Afin de permettre l'accueil de tous les enfants de moins de 3 ans dans la structure, nous avons sollicité les services de la PMI pour modifier l'agrément CAF et le porter de 14 à 16 places. Sur ces 16 places, 10 sont prévues pour accueillir des enfants dits «non marcheurs». Les 6 places restantes, permettront d'accueillir les autres enfants d'Aussois. Ces places supplémentaires viendront en réduction de la capacité d'accueil global de la garderie et impacteront directement la capacité de la garderie touristique. Ce choix permet de pérenniser l'accueil des résidents permanents.

Pour faire face à cette augmentation de places et répondre aux besoins, et exigences réglementaires des services de la petite enfance, il est nécessaire de recruter un agent supplémentaire à temps complet à compter du 1er septembre 2022. Ce recrutement représente, sur 4 mois, une charge financière supplémentaire d'environ 10 000 € pour répondre au mieux aux besoins des familles. Grâce à ces mesures et aux efforts consentis, nous espérons répondre aux attentes des familles et souhaitons que les plannings horaires de présence des enfants soient respectés afin de ne pas pénaliser financièrement la commune.

Nous comptons sur votre compréhension pour le bon fonctionnement de cet équipement public.

ACTUS

Éclairage public : la Commune passe aux LED

L'éclairage public passe progressivement aux LED. Les ampoules d'ancienne génération sont donc remplacées par une technologie à LED plus économe, plus respectueuse de l'environnement et pilotable informatiquement.

Ce système permet de moduler l'éclairage en fonction des usages et des besoins. Il permet de préserver la biodiversité, de diminuer la pollution lumineuse qui perturbe les écosystèmes et de réaliser des économies d'énergie tout en offrant une excellente luminosité.

Mais de quelles économies parle-t-on ? Ces nouvelles ampoules consomment 64% d'énergie en moins que celles d'ancienne génération. A cela, s'ajoute la réduction volontaire de luminosité entre 23h et 6h du matin, qui permet de réaliser une économie supplémentaire d'environ 70% sur la facture d'éclairage public.

Le coût de cette opération s'élève à 130 000 € et est financé à hauteur de 60% grâce au Plan France Relance porté par l'État.

Immobilier de loisirs : mise en place d'une aide financière à la rénovation

Le Conseil Municipal a voté en mai dernier la mise en place d'un dispositif ORIL (Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs). Il s'agit d'une subvention qui a pour objectif d'enrayer le refroidissement des lits de la Commune. Cette aide est accordée aux propriétaires qui ont un projet de rénovation et de commercialisation de leur hébergement selon un cahier des charges.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la mairie : **mairie-aussois.com** (Infos/actualités - rubrique «Espace Propriétaires»).

CULTURE

LES FORTS À L'HONNEUR POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'espace de médiation culturelle et le jeu de piste.

C'est sous un franc soleil et en présence de nombreuses personnalités que la promenade savoyarde de découverte a été inaugurée samedi 17 septembre au fort Victor Emmanuel.

Beaucoup de visiteurs ont assisté à l'évènement, et découvert ce nouveau jeu de piste à travers les différents bâtiments de la grande forteresse.

Ouverte au public depuis la mi-juillet elle a déjà enchanté un grand nombre de familles, notamment au cours des trois journées européennes financées par le programme ALCOTRA -PACE.

Lors de cette sympathique cérémonie, le futur espace de médiation culturelle, encore en travaux, a été présenté au public.

Il comprendra une présentation muséographique moderne des gravures rupestres, entre autre et l'aménagement des batteries hautes du fort en cathédrale de lumière, en fera un lieu spectaculaire.

L'ouverture au public est prévue dès l'été prochain.

Après les discours, M. le Maire, a coupé le ruban tricolore, symbole de l'inauguration officielle. Puis un apéritif a été servi à la population dans le bâtiment du commandement.

Enfin, un délicieux buffet concocté par la Guinguette de l'Esseillon a rassemblé les invités au sein de la chapelle pour un moment de convivialité.

La journée s'est poursuivie en fanfare et jeux avec l'harmonie l'Avenir de Saint Michel de Maurienne et autour de Philippe Fourel : un beau spectacle familial ! La soirée, comme la veille, a été elle aussi, couronnée d'un beau succès. Les visiteurs en grand nombre ont bravé le vent et le froid pour assister aux présentations nocturnes du fort dans le cadre des journées européennes du patrimoine animées par la FACIM.

